

Service Prévention Sécurité
FM/LBV/CV
N/réf : Adultes relais

Grigny le, 19 mars 2010

Monsieur FREYSSELINARD
Préfet délégué à l'Egalité des Chances
Préfecture de l'Essonne
Boulevard de France
91010 Evry cedex

Affaire suivie par : F. MANCEAU

Objet : postes « d'Adulte relais »

Monsieur le Préfet,

La ville de Grigny dispose d'un service de médiation de nuit opérationnel depuis septembre 2007. Ce dispositif a pu voir le jour avec le concours des services de l'Etat ainsi que du Conseil Général avec l'attribution de 6 postes d'adultes relais dans un premier temps, complétée par 2 postes supplémentaires accordés en janvier 2009.

La médiation de nuit de Grigny, présente sur les quartiers du vendredi au dimanche de 18h00 à 1h00, répond à une demande légitime des habitants évoquée durant plusieurs années au sein des conseils de voisinage, à savoir disposer de la présence préventive d'agents municipaux sur les quartiers et ce afin de limiter l'isolement des habitants en fin de semaine.

Le contexte social des quartiers de la commune et la demande des habitants amènent la municipalité à considérer le temps du soir et du week-end comme prépondérant dans le maintien du lien social, et cela dans une démarche de prévention.

La reconquête dans la durée des territoires par les services publics s'impose à la collectivité mais aussi pour l'Etat comme un objectif prioritaire commun.

Dans le cadre de la réflexion menée sur la ville de Grigny, l'intention de la municipalité est de poursuivre le dispositif de médiation de nuit, avec le soutien de l'Etat. Dans cette perspective, je souhaite connaître la position des services de l'Etat sur le renouvellement possible pour 3 ans des 6 premiers postes accordés en septembre 2007.

Mes services et moi-même sommes à votre disposition pour évoquer de manière plus précise l'intérêt de ce dispositif.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Maire,
Conseiller Général,

Claude VAZQUEZ